

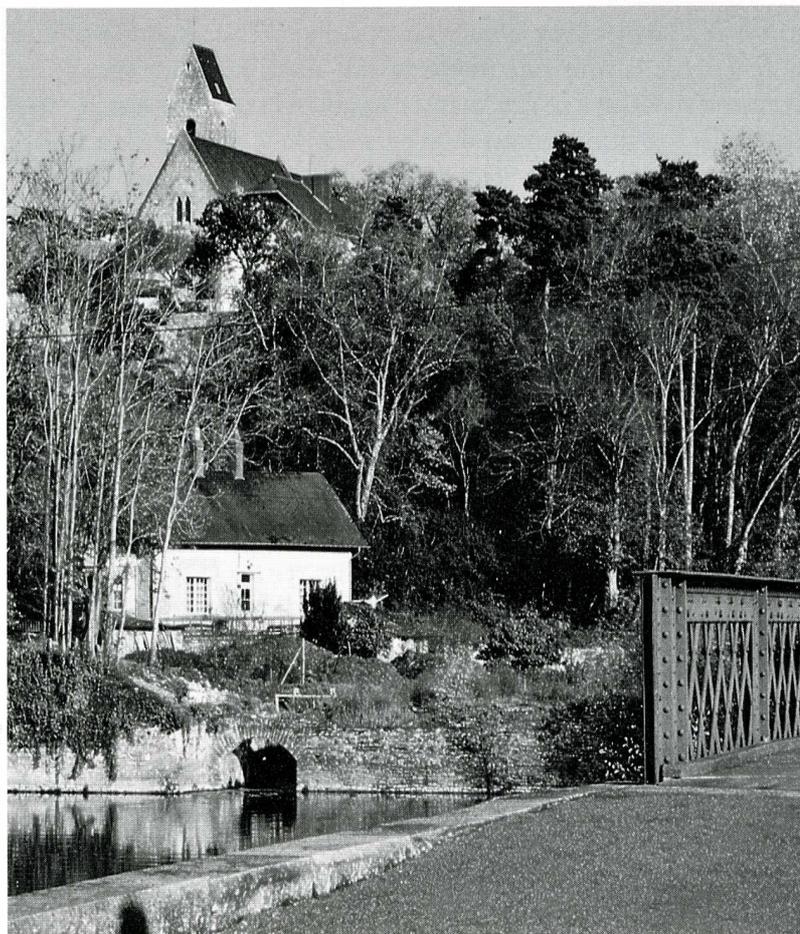
# JUIGNÉ-SUR-SARTHE

*Sarthe, canton de Sablé-sur-Sarthe, arrond. de La Flèche, 1091 hab.*  
Clocher I.S.M.H. 1981

**É**glise Saint-Martin. Le bourg de Juigné s'élève sur un éperon rocheux au-dessus de la vallée de la Sarthe, à un peu moins d'un kilomètre en amont de Solesmes, sur la voie de passage d'Angers au Mans par Sablé. Juigné est construit le long d'une rue qui s'allonge du nord au sud et aboutit devant la façade occidentale de l'église et du château.

L'église Saint-Martin était un prieuré de la riche abbaye mancelle de la Couture : sa fondation date du début du XII<sup>e</sup> siècle. L'église se compose d'une nef couverte d'une voûte lambrissée avec entrails apparents et d'un sanctuaire à chevet plat, sur lequel s'ouvre au nord une chapelle seigneuriale du XVII<sup>e</sup> siècle. La nef et l'abside ont été très restaurées au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le clocher à toiture en bâtière, généralement daté du XII<sup>e</sup> s., est implanté au nord, entre la nef et la chapelle seigneuriale : sa haute silhouette sert de signal, non seulement pour le village mais pour la campagne avoisinante. Son appareil en petits moellons carrés est relativement rustique, malgré des chevronnières et des corniches en tuffeau ; il est comparable

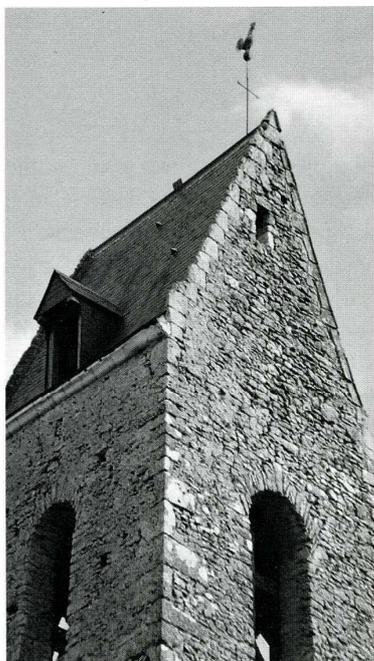


Juigné-sur-Sarthe (Sarthe).  
Église Saint-Martin.  
Vue générale de l'église  
au-dessus de la vallée.

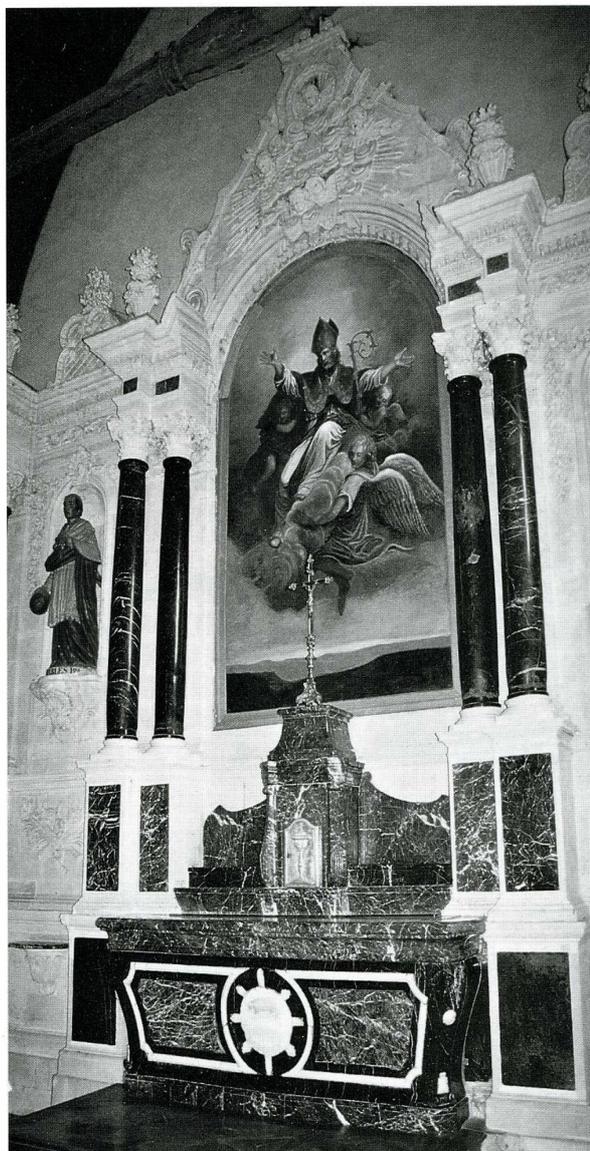
aux clochers des églises d'Asnières-sur-Vègre, de Parcé ou du Lion-d'Angers et a pu constituer un lieu de défense aux époques troublées de la fin du Moyen Âge. En effet, on n'y accède qu'à partir de l'intérieur

de l'édifice et il porte la trace sur ses faces ouest, nord et est de trois grands arcs de décharge remaniés au XIX<sup>e</sup> s., qui prouvent qu'aucune ouverture n'avait été percée dans les étages bas du clocher et qu'elles ont été limitées à l'étage de la chambre des cloches.

L'orgueil de l'édifice, outre la hauteur de son clocher, est la qualité de son mobilier. L'abside est garnie d'un retable de 7,90 m de largeur qui passe pour l'un des plus beaux de la région, il date de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est construit en belle pierre calcaire et en marbre noir veiné de blanc : entre deux paires de colonnes de marbre noir à chapiteaux composites en pierre, figure au centre une toile représentant l'apothéose de saint Martin, tandis que dans les niches latérales ont été placées les statues de saint Charles Borromée et de saint Yves. Au-dessus de l'entablement ont été placés des pots à feu et des figures de chérubins, conformément à l'iconographie habituelle des autels post-tridentins. L'autel-tombeau et le tabernacle sont en marbre veiné gris.



1



2

Juigné-sur-Sarthe (Sarthe).  
Église Saint-Martin.  
1- Clocher.  
2- Retable avec l'apothéose  
de saint Martin.

La nef ouvre sur l'abside par une grande arcade, surmontée d'un mur aveugle ; dans l'angle formé par les murs de la nef et le mur du chœur ont été placés, de chaque côté, des autels de pierre calcaire avec colonnes de marbre noir. L'église a conservé ses bancs anciens.

La Sauvegarde de l'Art Français a accordé en 1997 une subvention de 80 000 F pour contribuer aux travaux de réfection de la toiture du clocher et à la restauration de sa maçonnerie qui avait souffert d'infiltrations.

---

Dom G.-M. Oury, « L'église de Juigné et son mobilier », *La province du Maine*, t. 88 (4<sup>e</sup> série, t. 15), oct.-déc. 1986, pp. 345-347.  
Fr. Lemeunier, « Le retable du maître-autel », *ibid.* pp. 349-356.

Fr. B.